

MUNICIPALITÉS

En devenant membre d'Info-Excavation, vous vous engagez à:

- Être responsable et soucieux du bien-être des ses citoyens et des coûts socio-économiques associés aux dommages.
- Protéger vos infrastructures souterraines (aqueduc, égout, électrique, fibre optique, gaz, etc) par une intervention proactive.
- Connaître les activités sur votre territoire et ayant lieu près de vos infrastructures souterraines pour évaluer les risques et les impacts sur les services à la population.
- Réduire les coûts de maintenance et de réparation.
- Augmenter le contrôle et les revenus associés à l'émission d'un permis d'excavation sur votre territoire.

TARIFICATION

La tarification pour les municipalités au Québec est composée pour la 1ère année des frais d'ouverture du dossier et des frais d'introduction. Seul le service de cartographie est à ajouter en tout temps. Les frais à la demande sont présentement gratuits.

GRILLE TARIFAIRE DU QUÉBEC, MEMBRES MUNICIPAUX 2023-2024

Catégories		Tarif de base	Frais d'introduction	Géomatique
Catégorie	Population	Ouverture de dossier	Nouveau membre	Taux horaire
A	0 - 5 000	500 \$	184 \$	73 \$
B	5 001 - 10 000	500 \$	236 \$	73 \$
C	10 001 - 20 000	500 \$	288 \$	73 \$
D	20 001 - 30 000	500 \$	420 \$	73 \$
E	30 001 - 50 000	500 \$	524 \$	73 \$
F	50 001 et plus	500 \$	682 \$	73 \$

Nouveauté: L'utilisation du système Info-RTU pour la coordination et la planification des travaux dans l'espace public est maintenant offert gratuitement.

Analyse détaillée :

Demande acquittée par Info-Excavation : 4,10 \$
Demande transmise pour être localisée : 1,90 \$

Réponse à une demande d'ingénierie: selon l'entente négociée